



HAL
open science

Colporteuse, ou l'épreuve de l'histoire

Geneviève Fraisse

► **To cite this version:**

Geneviève Fraisse. Colporteuse, ou l'épreuve de l'histoire. Féminisme et philosophie, Folio Gallimard, 2020. hal-03593100

HAL Id: hal-03593100

<https://hal.science/hal-03593100>

Submitted on 1 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colporteuse, ou l'épreuve de l'histoire

Geneviève FRAISSE

Colporteuse

Colporter, c'est se déplacer ; c'est avoir un baluchon, plein de marchandises. Colporter, c'est n'avoir que son corps pour se transporter, pour voyager, soit parce que les moyens manquent, soit parce que le but du voyage nécessite une forme singulière de parcours. Colporter, c'est tracer son chemin. Ici, il s'agit d'un parcours dans la pensée féministe.

La colporteuse du féminisme, figure contemporaine, pratique le parcours individuel dans une histoire collective, à ce moment de l'histoire-là, celle en train de s'écrire à la fin du XX^e siècle, au début du XXI^e siècle.

Mais pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas de lieu fixe, pas de point de départ assuré et pas d'espace déjà donné à l'objet sexe/genre dans la pensée instituée. Cette question, couplée avec celle de l'égalité des sexes, avec celle de l'émancipation des femmes, n'est pas un objet légitime dans la tradition philosophique (ainsi que jusqu'à récemment dans les autres disciplines). Il faut, par conséquent, accepter de partir de l'empirique pour construire une épistémologie. « Le féminisme, ça pense », ai-je écrit pour présenter des textes de presse, et la boîte à outils choisie ne saurait être orthodoxe. Ce qui est rapporté aujourd'hui témoigne alors d'une nécessité comprise après coup, non d'un choix élaboré au départ.

Etre colporteuse, c'est avoir accepté la nécessité de la liberté, celle de construire à partir de morceaux épars du savoir ; c'est donc s'engager dans une stratégie de pensée qui se construit au fur et à mesure. À la suite de quoi, donner de l'intelligibilité à la pensée féministe est clairement une ambition théorique.

Certes, il n'y a pas de lieu attribué par la tradition, pas de philosophème sexe/genre. Mais pourquoi le déplacement, le mouvement, viendrait-il compenser cette absence de port d'attache ? Tout simplement parce que seule l'histoire, l'histoire du passé et l'histoire en train de se faire, peut donner une matière propice à la conceptualisation. On peut même avancer que l'actualité, celle du féminisme depuis les années 70, est le creuset, la matière, qui permet de créer enfin un espace d'intelligibilité. Ainsi, d'emblée, cette matière a convoqué la connaissance généalogique de l'émancipation des femmes, donnée par l'Histoire moderne et contemporaine, par l'ère démocratique.

Jusque dans les années 2000, je me voyais en fantassin, non pas dans l'idée d'une guerre à mener mais par conviction que l'appartenance à un groupe, à un collectif, celui des féministes, faisait de moi une soldate, parmi d'autres ; soldate soucieuse d'avancer dans un ensemble. Puis j'ai préféré l'image de la colporteuse. La figure de la colporteuse, comme celle du fantassin, désigne une situation horizontale et sans surplomb. Il n'y aura pas de maîtrise. La différence alors, dans le passage d'une figure à l'autre, tient à la distinction entre être un exemplaire, ou être une singularité. La singularité, dans un engagement double, théorique et pratique, a prévalu à cause d'une ambition personnelle, celle de fabriquer de l'intelligibilité, jointe à la compréhension d'un engagement spécifique. Mon hypothèse philosophique est celle de l'historicité, d'une temporalité subversive qui se détourne du schéma de la déconstruction sociale et qui affronte l'inéluctable ritournelle du « de tous temps » affectée aux relations entre les sexes...

Dans ce qui est porté et apporté par le colportage, on distinguera trois objets : les nouvelles, les marchandises, et une lanterne magique. Prenons un exemple, celui d'un texte publié sur le blog LibéRation de philo¹, en octobre 2015 : il s'agit d'Olympe de Gouges et du buste dont

1. <http://liberationdephilo.blogs.liberation.fr/2015/10/26/olympede-gouges-entrera-dans-la-maison-du-peuple/>. Depuis octobre 2016, son buste est installé, proche de Jean-Jaurès.

l'inauguration à l'Assemblée Nationale, est alors reportée (*sine die* ?). Ainsi la nouvelle, l'information, c'est le suivi du feuilleton qui dure maintenant depuis plus de vingt ans, de la reconnaissance par la nation du rôle de cette femme pendant la Révolution française, de sa stature historique d'actrice politique. Arrivée en tête du sondage électronique pour entrer au Panthéon en 2014, écartée par la présidence de la République du lieu des « grands hommes », elle est alors choisie par l'Assemblée Nationale pour avoir un buste, aux côtés de Jean-Jaurès. Mais le buste n'est pas prêt pour le jour prévu. Cela, c'est la nouvelle, l'actualité du mois d'octobre 2015. La marchandise, c'est à dire l'analyse de la difficulté à la reconnaître comme une « grande femme », honneur de la patrie, permet la distinction entre l'héroïne politique et la représentante du peuple ; elle souligne la pertinence de lui donner une place dans la maison des élus de la nation puisqu'elle pensait qu'une femme pouvait monter à la tribune (et pas seulement à l'échafaud).

Et la lanterne magique ? Elle met en lumière son rapport au peuple à travers son plaidoyer pour l'égalité des sexes et sa stature de femme publique, éclairage donné par une lettre acquise récemment par cette même Assemblée Nationale, lettre qui précède de quelques jours le 14 juillet 1789 ; et où elle écrit qu'il faut se souvenir du peuple. Ainsi l'actualité est une occasion de réflexion et de construction de repères à partir de la généalogie historique.

C'est pourquoi il n'y a pas de position de surplomb théorique, en amont de la recherche, ni de maîtrise d'un objet déjà là. En revanche, il se pourrait qu'il y ait une prétention philosophique, celle d'inscrire la pensée féministe dans un cadre universel, de travailler à la sortir de sa particularité supposée. Ou comment l'histoire d'Olympe de Gouges, sans cesse revisitée, s'inscrit dans cette « démocratie exclusive » qui dit à la fois l'inscription et l'exclusion de catégories sociales produites par la dynamique même de la Révolution française.

L'épreuve de l'histoire

L'Histoire est donc convoquée doublement : c'est une épreuve, lieu de l'engagement nécessaire, ou incontournable, et c'est une preuve, un savoir qui, reconstitué ou construit, organise l'intelligible.

L'engagement

Un jour, on analysera « la chance d'une génération », celle qui avait 20 ans en 68, qui étudiait à La Sorbonne, qui était dans la rue avec le MLF et autres urgences, autant qu'en bibliothèque pour dévorer les archives féministes. La mienne. Ces années 70, c'est la rencontre avec Jacques Rancière et la fondation de la revue *Les Révoltes logiques* en 1975, les croisements avec *Les Temps modernes* et leurs fondateurs. Rentrer au CNRS en 1983 fut l'outil pour continuer à travailler. Mon projet s'intitule alors : « les fondements philosophiques du discours féministe ».

L'engagement s'exprime en deux expériences intellectuelles, qui sont encore aujourd'hui agissantes, l'expérience de la contradiction d'une part, l'expérience du rapport théorie-pratique d'autre part. La contradiction entre luttes solidaires fut une évidence structurelle. Cependant, l'émancipation des femmes prend toujours à rebours celles des travailleurs et des races, non parce qu'elles s'opposent entre elles mais parce que, dans leur contiguïté politique, il y a nécessairement une tension dans les choix stratégiques. La hiérarchie des luttes est intrinsèque à la réalité politique. « Les femmes » étaient, en langage marxiste notamment, une contradiction « secondaire ». Parenthèse très contemporaine : le terme « intersectionnalité » relève désormais d'une double exigence, scientifique et politique, épistémologique et militante. Il y a sûrement l'idée d'un dépassement de la contradiction. On n'esquivera pas pour autant la difficulté, car les tensions stratégiques ne manquent pas d'avoir des conséquences théoriques. Pour ma part, j'ai proposé de parler de « contiguïté ».

La seconde expérience fut de nous interpeller mutuellement sur le possible rapport entre théorie et pratique. L'althussérisme, puis le maoïsme, soulevaient la question du lien entre les deux termes. Mais, plus encore, nous réfléchissions à la « pratique théorique » sorte d'alliage à multiples facettes, celle de l'action radicale, celle de la subversion intellectuelle.

Ainsi l'engagement était une cause, et non une conséquence de la pensée, un socle où se placer pour réfléchir. L'implication politique allait de pair avec la curiosité intellectuelle. D'où, comme une évidence, l'insuffisance à revendiquer son camp, ou donner son opinion, puisqu'il ne s'agissait pas seulement de défendre une position mais d'en énoncer

les conditions de possibilité. De ce point de vue, l'exemple clair peut être la mise en regard de Jean-Paul Sartre et de Simone de Beauvoir, à la fois intellectuels et écrivains. En gros, dit Sartre, dans *Plaidoyer pour les intellectuels*, l'intellectuel peut apparaître comme celui qui se mêle de ce qui ne le regarde pas ; quand Beauvoir, cela saute aux yeux, se mêle de ce qui la regarde, dans ses livres sur le Deuxième Sexe et sur la Vieillesse. En ce sens, le « privilège » de Simone de Beauvoir, terme que je mets en évidence et en exergue de son écriture, vient de cette écriture même, et la fréquence de ce mot sous sa plume donne une version multiforme de la place qu'elle se donne, au long de sa vie, dans un engagement aussi pratique que théorique. Le privilège n'est pas ce qui fait obstacle à son travail et à son engagement, mais ce qui s'analyse comme un donné pour être au plus près de ses compétences. Du coup, l'intellectuelle n'est pas seulement une éventuelle représentante de son époque, ici le renouveau du féminisme dans la seconde moitié du XX^e siècle, elle est plus simplement, et plus fortement, représentative, exemplaire.

Peu après le parcours de Simone de Beauvoir, impliquée dans ses textes par sa situation de femme, et osant l'assumer, le passage à l'intellectuelle spécifique proposé par Michel Foucault survient comme un simple enchaînement. Partir du spécifique, c'est-à-dire de son savoir accumulé, est bien ce à partir de quoi une parole peut se justifier et offrir un contenu propre à l'engagement. Il arrive aujourd'hui qu'on perçoive l'intellectuel spécifique comme un expert, juste bon, sans doute, à délivrer des connaissances. C'est un incroyable contresens qui s'explique trop facilement par notre XXI^e siècle. Soulignons donc que l'intellectuel spécifique n'est pas un expert, mais un savant qui tire sa force politique de ce qu'il sait, et non de ce qu'il ne sait pas. Dans la tension entre la position (ou la posture) et le savoir, l'intellectuelle féministe choisit précisément de penser le « quoi » et de ne pas s'attarder sur le « qui », de penser le problème et non l'identité. Je vais y revenir.

A cet instant alors, on peut tenter de comprendre comment s'inscrit, dans cette lignée gauchiste, le « savoir situé » qui, aujourd'hui, fait référence en matière d'inscription sociale et politique de tout chercheur. S'il s'agit d'analyser le « donné au départ » du chercheur (comme de l'intellectuel qui s'engage dans la cité), donné qui ne doit pas être insu

pour le lecteur de la recherche, en quoi cela ferait-il progresser le « d'où tu parles ? » des années 1970 ? Par moins d'interpellation soupçonneuse, et par plus de souci d'épistémologie politique ?

L'épreuve, la preuve

L'épreuve est simplement politique. Il faut prendre acte des contradictions politiques, évoquées plus haut, contradictions stratégiques en fonction du rôle primaire ou secondaire attribué aux groupes dominés. Puis aller au-delà, et rentrer dans la matière du féminisme, par exemple en formulant des problèmes. Car formuler des problèmes, c'est s'éloigner de l'opinion, de cette opinion à quoi on voudrait réduire l'engagement, pour aller vers une expression philosophique d'une question politique, l'égalité des sexes.

Quelques exemples, rapidement, de l'épreuve, épreuve de l'Histoire en train de s'écrire : 1) *Le service domestique* : non pas le travail domestique, non pas les travailleuses domestiques, mais l'équation service/ égalité. Cas concret de la hiérarchie des femmes à l'intérieur de la classe des femmes : les féministes des années 1900 avaient déjà identifié la difficulté. Pour ma part, il s'agit, à la fin des années 70, de faire le lien entre le travail domestique gratuit effectué par toutes les femmes, l'injonction au féminisme lutte des classes (les travailleuses d'abord) et le fait intangible du million de femmes payées pour ce travail domestique. La notion, le concept de « service » permet alors de nommer une question, celle de la place du service en démocratie.

2) *La démocratie exclusive* : ou comment la rupture révolutionnaire permet et empêche la pensée de l'égalité des sexes. Par des mécanismes propres à un système moderne démocratique, se reconstruit une pensée de l'exclusion des femmes adaptée au nouveau régime politique, notamment grâce au jeu d'opposition entre l'exception et la règle, les mœurs et les lois, la raison et le sexe... Et quand se confrontent démocratie et république, on voit réapparaître les deux gouvernements, civil et domestique, pour établir un partage républicain entre famille et cité, une distinction entre les deux « moitiés de la république », dit Rousseau. Séparation classique des gouvernements, cependant que la modernité introduit le concept de représentation. Ainsi se différencie le mouvement pour la parité, où je

Colporteuse, ou l'épreuve de l'histoire

notais la distinction entre gouverner et représenter, entre être nommée et être élue, deux entrées en politique tout à fait spécifiques.

3) *Le consentement* : dans les années 90, on débat sans fin sur la vérité du consentement d'une jeune fille qui décide de porter le foulard, ou d'une prostituée qui assume son métier. On peut être pour le port du foulard et contre la prostitution ; ou inversement. Cela relève de l'opinion militante. En joignant les deux questions du point de vue de l'acte de consentir, dont la complexité a été établie par trois siècles de modernité du contrat, on peut poser la question du consentement, non pas comme simple argument individuel et individualiste, mais bien plutôt comme argument politique, inventant le monde de demain. Ainsi, le consentement politique offre un cadre théorique autre que celui de la philosophie néolibérale.

Car le colportage, parcourant l'Histoire, est une mise à l'épreuve conceptuelle. Et, avec une ironie joyeuse, on pourrait retourner une phrase de Diderot à l'avantage de la colporteuse : dans *Sur les femmes*, il écrit que pendant que les hommes « lisent dans les livres », les femmes lisent « dans le grand livre du monde ». La colporteuse lit dans le grand livre du monde : oui, c'est bien par-là que la pensée féministe peut être identifiée. Ainsi, il y a l'épreuve, la difficulté, la complexité d'une question, et puis, il y a la preuve, ce qui fait preuve, ce qui peut être vérifié. Exemples là encore : 1) Doit-on dire « conciliation » de la vie privée et professionnelle, ou « articulation », comme je le propose lorsqu'en 1997-98 je suis déléguée interministérielle aux droits des femmes ? Si j'emploie le mot « articulation » je suis dans la construction d'une évolution sociale, recherche active de l'émancipation, en vue d'une compatibilité entre travail et famille ; si j'emploie le mot « conciliation », je prends acte d'une difficulté chronique, propre à la vie des femmes, échec renouvelé plutôt qu'enjeu d'invention sociale. 2) La parité : faut-il vraiment débattre de la différence des sexes comme fondement du politique, ou au contraire comme inhérent à l'universel ? Ce débat fait rage à la fin des années 90. Ou faut-il, telle est alors ma proposition, observer l'impact, la dynamique d'égalité et d'émancipation déclenchée par le mouvement pour la parité ? Je propose alors d'inverser la formule kantienne et de dire que la parité est « vraie en pratique et fautive en théorie ». En clair, j'affirme que le débat

philosophique porte sur la pertinence du mouvement politique et non sur son éventuel bien-fondé théorique. Et même, plus prosaïque encore est de remarquer que « seul le chiffre fait preuve » pour démontrer l'inégalité du partage de pouvoir entre les sexes. Matérialité mathématique qui a la force d'une démonstration ; vraie en pratique.

Faire preuve : c'est sans doute ainsi qu'il faut comprendre mon passage dans la vie politique. Ce fut un « service politique », service comme une conscription, sept années de vie dédiée à un monde que je ne m'étais jamais destinée à connaître. La preuve : profiter de ce temps donné à la vie gouvernementale, déléguée interministérielle, et à la vie de représentation politique, être élue au Parlement européen, pour tester le rapport entre théorie et pratique ; mais non tant le passage de l'un à l'autre, de la pratique à la théorie, du MLF aux recherches en bibliothèque, puis, inversement, de la théorie à la pratique pour l'intellectuelle sollicitée à devenir une femme politique issue de la société civile. Non, le passage à la pratique est avant tout celui de la vérification, vérification par le langage soumis au réel.

Le balluchon

Il y a la marchandise transportée, et il y a l'offre d'images que peut offrir la lanterne magique.

La marchandise, c'est, bien évidemment, le savoir, un savoir accumulé grâce au travail de généalogiste de la démocratie. On précisera que le savoir n'est pas la science. Des éléments de compréhension, mais pas de théorie. Pour construire les problèmes, pour identifier les notions susceptibles de synthétiser des débats et de les transformer en objet philosophique, seuls les textes, documents, traces de ces trois derniers siècles donnent une matière. Cette matière s'ordonne ensuite autour de la question posée. Ainsi, dans le balluchon, il n'y a que des objets propres à l'égalité des sexes et à la liberté des femmes, rapportés à des questions politiques, et qui sont liées et reliées au monde commun, universel.

A cet endroit du témoignage, une précision importante s'impose. La pensée féministe a toujours été animée par un débat central, celui de l'alternative entre égalité et différence, universalisme et différencialisme. Ce débat, je l'ai volontairement mis à distance, et même mis de côté ;

en le disant « aporétique » dans le vis-à-vis entre identité et différence, en qualifiant l'expression « différence des sexes », *Geschlechtsdifferenz*, disait Hegel, de « catégorie vide ». Aujourd'hui le débat use d'autres termes, genre et queer, permettant pour l'un, le genre, au singulier bien entendu puisque c'est un concept, de penser l'universel des divers sexes, et pour l'autre l'affirmation du multiple des sexualités. Le duo « genre et sexualités », fort employé désormais dans le langage académique, exprime le renouvellement de la problématique « universel/différence » et permet ainsi d'interroger le deux de la dualité : binaire ou non binaire est la formulation la plus actuelle. La question est alors de savoir si ce renouvellement est un déplacement. Oui, peut-être, si on souligne la reprise d'un débat de la philosophie antique : à savoir, non pas le un opposé au deux, le même et l'autre de notre modernité récente, mais le un faisant face au multiple de notre nouveau monde. Cela vaudrait la peine de mettre la discussion présente au regard des fondements philosophiques de l'antiquité grecque.

De fait, j'ai choisi, dès le départ de la recherche, de rester à distance, de trouver les problèmes et les concepts qui vont avec, sans souci de caractériser l'être sexué. Mais pourquoi avoir refusé cette question, qui est, au fond, celle de la définition, peut-être celle de l'ontologie ? Précisément parce qu'en qualifiant l'alternative d'aporie, je désignais d'emblée une question sans réponse. Et je préférerais prendre des chemins de traverse.

Alors, dans le balluchon, ou la besace de la colporteuse, il n'y a pas la marchandise de la définition ancienne, ou nouvelle, confortée ou repensée de « sexe/genre », il n'y pas la question et la réponse du « qui ». Non, j'ai tenté brièvement de l'illustrer ci-dessus, il y a la question du « quoi ». Car si, désormais j'emploie l'expression « sexuation du monde », c'est pour montrer comment chaque question rencontrée (service, consentement, démocratie, gouvernement, représentation, etc.) offre une réflexion pour la vie commune, simplement nourrie par un regard sexué ; non pas sexué comme partage de positions ou de situations mais sexué au sens d'un éclairage de plus dans une histoire humaine globale.

Un exemple, à nouveau, celui du droit des femmes à disposer de leur corps, grâce à une révolution scientifique, la contraception (chimique, mécanique, et non plus seulement « naturelle ») et la reconnaissance

juridique de l'avortement (légalisé ou dépénalisé, suivant les pays et leur histoire). En lisant et en écoutant les slogans des années 60 et 70, c'est bien la formulation de l'*habeas corpus* qui s'exprime, avec le slogan « notre corps nous-mêmes » précédant le « mon corps m'appartient », que nous connaissons bien. La reprise de l'*habeas corpus* (Angleterre, 1679) n'est pas anodine car elle place ce droit à décider de sa fécondité au regard de cette conquête civile, située en amont des droits de l'homme énoncés à la fin du XVIII^e siècle. Cette référence nous invite alors à réfléchir l'historicité en jeu. Soit ce droit des femmes à disposer de leur corps apparaît comme un contretemps dans ce XX^e siècle qui voit le triomphe du biopouvoir, de la manipulation des droits de l'homme. Soit ce droit permet le dévoilement d'un impensé de notre modernité, le fait que le corps des femmes, avant même toute civilité et citoyenneté, est un lieu de pouvoir masculin, donc de dépossession pour le sexe féminin. La notion d'*habeas corpus* s'invite donc comme à rebours dans la controverse contemporaine sur les « droits de l'homme ». Le droit à disposer de son corps, pour les femmes, serait-il en décalage, et en tension, avec la mise en perspective polémique des droits de l'homme au XX^e siècle ? Une sorte de contretemps politique et philosophique ?

En conséquence on entrevoit le sens de ma proposition, celle de « sexuer » notre regard au lieu de le laisser, soit dans le neutre de l'implicite, de l'invisible, soit dans la réduction au particulier, au spécifique. La « sexuation » propose un universel enrichi de cette perspective essentielle.

Et c'est alors que la lanterne magique contribue à l'éclairage d'une histoire sexuée. La lumière, ou le faisceau de lumière, c'est ce que je nomme « l'opérateur égalité ». Cet opérateur est un opérateur de pensée, au sens où le principe égalité, inhérent à l'ère démocratique, est indispensable pour analyser le contemporain. Peut-on lire la généalogie de la démocratie sans rencontrer la question de l'égalité des sexes ? Certains analystes le pensent, et « évitent » cette question dite secondaire. Pour ma part, avoir ce principe de lecture des textes éclaire, et non obscurcit, la compréhension. Ceux, ou celles qui s'opposent à cette lecture mélangent volontiers le principe égalité avec les mots de justice, ou d'équité ; et cela brouille le regard sur les deux derniers siècles. Plus encore, l'engagement à lire la

tension entre démocratie et république, ou à reconnaître l'émancipation des femmes à partir d'un principe politique, l'égalité, permet d'échapper à ce à quoi on voudrait réduire le féminisme : du militantisme, de l'humeur, de l'idéologie vue comme discours fantasmatique, bref de la non pensée.

A partir de là, on comprendra que le principe de liberté, tout aussi important du point de vue de la philosophie politique, n'a pas la même capacité à servir d'opérateur : les controverses sur la bonne ou mauvaise liberté pour les femmes sont d'emblée l'enjeu de multiples polémiques qui fragilisent sa force épistémologique structurante ; mais non son importance politique.

Alors, on en profitera pour distinguer l'ontologique du politique. L'ontologique dit l'aporie de l'identique et du différent tandis que le politique, en prenant appui sur l'égalité et la liberté, adresse à l'ontologique des questions précises : égalité de raison, donc la citoyenneté, l'éducation d'un côté, et liberté du corps, donc propriété de soi et refus de la violence de l'autre. L'ontologique et le politique se croisent, mais ne se superposent pas.

Evidemment, il faudrait prendre, ici, le temps de la démonstration, du cas pratique. Mais sachons admettre qu'à user de l'opérateur égalité, on écarte tout débat sur le contenu du masculin et du féminin. Disons même qu'on s'en dispense. On évite ainsi la confusion des définitions au profit d'une réflexion sur le fonctionnement social et historique de la sexuation.

Le passage à l'universel

Grâce à ce faisceau de lumière produit par l'opérateur égalité, on lit les auteurs autrement, et surtout on élargit la perspective. Exemples rapides, autour du droit au divorce, indispensable, on le sait, à l'émancipation des femmes : on comprend aisément que le vicomte de Bonald écrive un livre contre le divorce au début du XIX^e siècle, puis obtienne son interdiction en 1816 (il avait été autorisé par une loi de 1792). On sait que la liberté des femmes est le ferment de leur autonomie à venir, et induit en conséquence une pensée de l'égalité des sexes. Une femme divorcée est une citoyenne en puissance. Plus intéressant est de considérer la profondeur que de Bonald accorde à cette polémique postrévolutionnaire :

le divorce menace l'État, écrit-il, le divorce remanie en profondeur la société. D'une particularité de vie privée, il fait une question axiale de l'organisation sociale. Aussi, on suivra avec intérêt la polémique sur le consentement mutuel que la loi rétablissant le divorce (pour faute) en 1884 suscite, notamment chez Émile Durkheim. Lui aussi s'inquiète et argumente pour écarter une mutualité des consentements entre les sexes (pourtant déjà présente dans la loi révolutionnaire). La menace ne pèse pas sur l'État, comme le pensait son prédécesseur, mais sur la structure des rapports sociaux qu'il ne faut pas fragiliser, voire mettre en péril.

Il n'est pas sans intérêt de noter que ce sont les adversaires de l'égalité des sexes qui expriment le mieux ce que cette égalité a comme signification globale, et non catégorielle. Je tiens juste à souligner, ici, ce passage à l'universel, si souvent négligé. Car, si on devient attentif à ce passage, alors on gagne en pertinence. Par exemple, quand je fabrique l'expression « démocratie exclusive » pour comprendre les lendemains de la Révolution française, c'est pour la distinguer de la « démocratie excluante » de l'antiquité grecque, pour désigner la tension entre l'énoncé de l'égalité des sexes et l'impossibilité de l'accepter dans ses conséquences. Or cette formule s'exporte, par sa capacité formelle, vers d'autres lectures que celle de l'exclusion des femmes. Cette capacité à la dissémination doit être appréciée.

Mais le passage à l'universel concerne aussi la pensée de l'émancipation. Soit le bouleversement qu'entraîne l'appropriation par les femmes de leur nudité, de la nudité en général. Après avoir été pendant tant de siècles placées dans une nudité offerte au regard, notamment si on pense à l'histoire de l'art, les femmes de la fin du XIX^e siècle récupèrent cette nudité, aussi bien en revendiquant le pouvoir de copier le nu qu'en se représentant nues elles-mêmes. Plus encore, un siècle plus tard, la nudité se fait politique, activisme qu'il faut savoir plus répandu dans le monde que simplement celui des Femen. Le moment de rupture historique peut être rapporté à Nietzsche lorsqu'il met au conditionnel le rapport entre femme et vérité. Alors on abandonne l'allégorie de la vérité représentée par une femme, au profit du sujet qui dérègle les rapports anciens. Ainsi, c'est du point de vue de l'universel, entendu comme la tradition classique, que la sexuation intervient comme lecture à la fois philosophique et politique.

Colporteuse, ou l'épreuve de l'histoire

Tous les exemples évoqués dans ce texte renvoient à des développements dans les ouvrages cités en bibliographie.

Quant à l'engagement qui m'accompagne dans ce colportage, il se trouve partout. Il est dans l'objet de recherche, la pensée féministe ; il est dans la méthode, retour sur une épistémologie politique ; il est dans l'ambition philosophique, démontrer l'historicité des sexes, montrer que les sexes font l'histoire, ce que je nomme désormais la sexuaction du monde.

L'engagement s'accompagne de la nécessité de se déplacer, de suivre un parcours lié à l'histoire en train de se faire, de ne pas s'installer dans un lieu ; de toujours repartir.

Bibliographie sélective

Geneviève Fraisse :

- Service ou servitude, essai sur les femmes toutes mains, (1979), Le Bord de l'eau, 2009.
- Muse de la raison, démocratie et exclusion des femmes en France, (1989), Folio-Gallimard 1995.
- Les deux gouvernements : la famille et la Cité, (2000), Folio Gallimard, 2001.
- Du consentement, (2007), Seuil.
- Le Privilège de Simone de Beauvoir, (2008), Actes Sud.
- A côté du genre, sexe et philosophie de l'égalité, (2010), Le Bord de l'eau.
- La Fabrique du féminisme, (2012), Textes et entretiens, Le Passager clandestin.
- Les Excès du genre, concept, image, nudité, (2014), éditions Lignes.
- La Sexuaction du monde, Réflexions sur l'émancipation, (2016), Presses de Sciences po.